



Isabelle KOUAMO - Animatrice Biodiversité Symbiose
03 26 04 75 09 contact@symbiose-biodiversite.com
www.symbiose-biodiversite.com
Dominique MAREIGNER - Président de la FGSAM



Apiluz, un projet conduit par l'association Symbiose

« Symbiose, pour des paysages de biodiversité » est une association créée en 2012. Elle rassemble les acteurs du secteur agricole et du monde rural de Champagne-Ardenne (*chercheurs, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs...*) autour de la gestion de la biodiversité. Dans la conduite de ses projets agroécologiques, Symbiose met un point d'honneur à toujours mettre les agriculteurs au cœur des actions. Le réseau multi-acteurs de l'association permet d'impliquer sur ces projets des compétences pointues et de travailler de façon complémentaire et transversale.



APILUZ : Protéger les pollinisateurs par une gestion alternative de la récolte de luzerne

Conduit par les exploitants agricoles, les apiculteurs, les coopératives de luzerne et l'association Symbiose, le projet Apiluz contribue à augmenter la ressource alimentaire des pollinisateurs en été grâce à une gestion alternative de la récolte de la luzerne.

En Champagne-Ardenne, les Ardennes, la Marne et l'Aube concentrent 80 % de la production nationale de luzerne. Les apiculteurs ont constaté un manque de ressource alimentaire pour les pollinisateurs de juin à septembre. Une réflexion commune des acteurs locaux des filières luzerne et apicole a conduit au projet Apiluz. Regroupant les exploitants agricoles, les apiculteurs, les coopératives de luzerne et l'association Symbiose, Apiluz contribue à augmenter la ressource alimentaire des pollinisateurs et à améliorer leur état sanitaire par une gestion différenciée de la récolte saisonnière de luzerne au sein des parcelles, en période de disette alimentaire.

La luzerne, une ressource mellifère

Coop de France Déshydratation a expérimenté en 2010 une méthode de gestion alternative de la production de luzerne, qui a mis en lumière l'intérêt de maintenir des bandes non fauchées sur le terrain pour les abeilles et autres pollinisateurs tels que les papillons. En effet, bien que la luzerne soit fauchée à plusieurs reprises, conserver un reliquat de luzerne au champ qui puisse se développer jusqu'au stade « haute floraison » permet de fournir aux pollinisateurs la quantité de nectar dont ils ont besoin pour se nourrir à un moment où les ressources se font rares (en période des récoltes estivales) et pour prendre ainsi des forces avant l'hiver. L'avantage de la luzerne est de fleurir à plusieurs reprises dans la saison (car plusieurs fauches). C'est également la culture sur sol de craie la plus efficace (bien plus que les céréales) en terme de qualité de nectar. De plus, cette culture nécessite peu de traitements phytosanitaires et résiste bien à la sécheresse.

Apiluz, une expérimentation sur trois ans

De 2014 à 2016, l'association Symbiose, en partenariat avec les coopératives de déshydratation Luzéal et Puisieulx, a lancé une expérimentation à l'échelle d'une commune marnaise : Beine-Nauroy (3 525 ha de surface agricole utile dont environ 400 ha de luzerne). Des Bandes de luzerne Non Fauchées (BNF) ont été laissées dans ces parcelles pour favoriser le fleurissement et ainsi augmenter la ressource alimentaire pour les pollinisateurs. Le dispositif de mise en place de bandes de luzernes non fauchées a évolué au cours de l'expérimentation afin d'arrêter un protocole performant tout en limitant l'impact négatif sur le travail des exploitants agricoles : laisser une Bande Non Fauchée de trois mètres de large lors de la première coupe des luzernes de 2^{ème} et 3^{ème} année, dans des parcelles de plus de trois hectares, en évitant de la placer en bordure de parcelle pour limiter le développement des adventices.

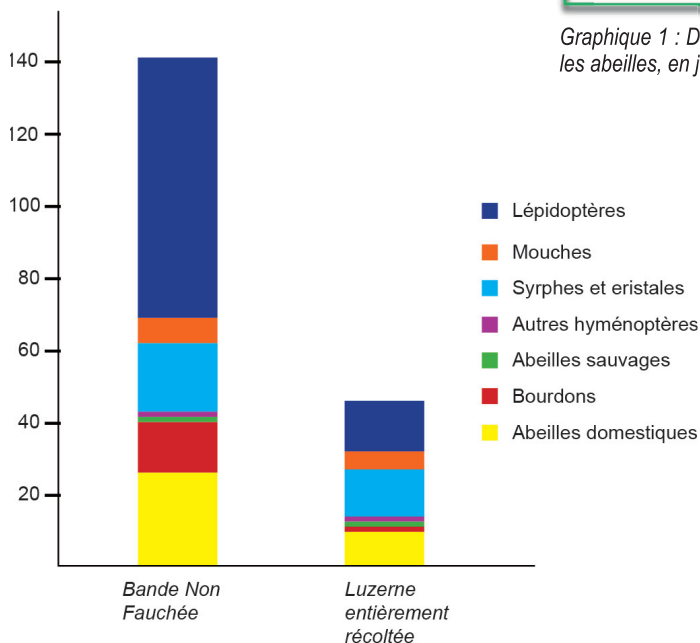
Cette évolution s'est réalisée sur la base des observations et analyses relatives aux critères suivants :

- Couvert végétal : l'intensité de la floraison de la luzerne et des adventices et la densité des adventices ;
- Pollinisateurs : diversité et abondance des hyménoptères, lépidoptères et diptères ;
- Colonies d'abeilles domestiques : développement sur balance et production de miel.

Des résultats probants pour la biodiversité

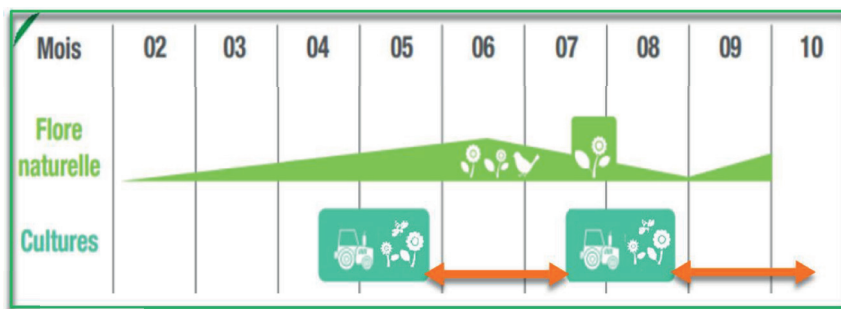
Pour les pollinisateurs, cette pratique offre une présence régulière de jeunes fleurs de luzerne, une période de floraison de la luzerne multipliée par 2 à 3 de juin à mi-septembre à une époque de disette alimentaire pour les pollinisateurs (voir graphique 1).

Moyenne d'individus observés par transect de 200 m²



Source : Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Graphique 2 : la fréquentation des parcelles de luzerne par les pollinisateurs est fortement augmentée dans les parcelles avec Bandes Non Fauchées.



Graphique 1 : Dans les champs cultivés, on note l'absence de fleurs, et donc d'alimentation pour les abeilles, en juin et début juillet, alors qu'en milieu naturel, c'est une période de forte floraison.

Il en résulte une hausse de fréquentation des parcelles de luzerne jusqu'à 20 %, notamment pour les papillons et les abeilles domestiques (voir graphique 2).

Pour l'apiculteur, cette stratégie de coupe de la luzerne permet un meilleur dynamisme et un nombre d'abeilles plus important dans les colonies grâce à un apport de ressource florale plus précoce, une prise de poids des ruches plus rapide et plus important et une production de miel qui augmente d'environ 24 %. Enfin, pour l'agriculteur, la localisation de la BNF en milieu de parcelle limite la présence d'adventices dans celle-ci. De plus, la présence et la bonne santé des pollinisateurs sont favorables aux cultures ayant besoin de pollinisation (colza, tournesol, légumineuses porte-graines...).

Apiluz : ce qu'il faut retenir

► **Territoire** : le projet peut aujourd'hui être réalisé sur l'ensemble du territoire champardennais, qui représente 80 % de la production française. Sur 51 000 ha de luzerne, 523 ha de bandes non fauchées pourraient être mises en place en 2021, offrant un potentiel de ressource pour environ 5 000 ruches comptant chacune environ 20 000 butineuses. En s'étendant sur les Ardennes, la Marne et l'Aube, le projet Apiluz peut donc être un réel levier en faveur de la biodiversité régionale.

► **Apiculture** : le manque de ressource alimentaire auquel étaient confrontés les pollinisateurs est comblé. Un milieu favorable à leur développement est installé sur toute la Champagne crayeuse, ce qui met en place un véritable corridor écologique sur tout le territoire. Apiluz est également une réelle opportunité pour la filière de production de miel local. Le projet pourrait permettre à la filière de se structurer via la hausse de la production de miel, mais aussi de valoriser le produit fini (face aux importations de moindre qualité) grâce à son aspect responsable et local et à l'implication de toute la profession agricole.

► **Agriculture** : les agriculteurs rendent ainsi un service à l'environnement en favorisant la biodiversité sur leur territoire et en s'impliquant toujours plus. Ils peuvent aussi participer aux ruchers-écoles en permettant l'installation de ruches sur leurs exploitations.

► **Économie** : la production et la commercialisation de miel de luzerne pourraient représenter une nouvelle diversification et source de rémunération pour les agriculteurs (services environnementaux) et pour les apiculteurs. Un miel Apiluz produit en Champagne par des agriculteurs s'investissant pour la biodiversité pourrait ainsi être commercialisé. Ce projet permet de répondre aux enjeux de la préservation des abeilles sauvages et domestiques, de revaloriser la filière de production de miel, en contribuant à sa structuration pour, à terme, valoriser un produit fini sur un marché qui doit faire face à une importation mondiale de qualité moindre.

Jean-François MARÉCHAL, un apiculteur marnais engagé dans le projet Apiluz

Jean-François MARÉCHAL pratique l'apiculture comme activité secondaire depuis plus de 50 ans. Ancien directeur informatique maintenant retraité, cet apiculteur de 63 ans possède une cinquantaine de ruches disposées sur les communes de Sainte-Menehould et Reims. Il représente par ailleurs la Fédération des Apiculteurs de la Marne auprès des syndicats agricoles (FDSEA⁽¹⁾ notamment). Il est également administrateur de l'ADA⁽²⁾ Grand Est.

« La production annuelle moyenne que j'observe sur mes ruches est de l'ordre de 40 kg de miel par ruche, variant selon les paramètres climatiques locaux. Mon circuit de commercialisation se partage entre la vente directe à des particuliers, un dépôt-vente chez un commerçant et une partie en fût de 300 kg à des transformateurs. Je diversifie par ailleurs mes ventes avec la commercialisation de pollen congelé.

Le manque de ressources alimentaires est une problématique que j'observe principalement au mois de juin sur la zone de Ste Menehould /Châlons-en-Champagne. En effet, cette période délicate correspond à la saison des grandes récoltes. Les effets délétères sur les ruches se font ressentir au niveau sanitaire, au niveau de la production (en baisse) et du rucher (affaiblissement) qui devrait au contraire prendre des forces à cette période pour l'hiver suivant. Cela fait maintenant dix ans que j'ai intégré le facteur « plan de coupe » des coopératives de luzerne dans le choix de la répartition de mes ruches sur le territoire. La présence de luzerne en fleurs permet d'apporter aux abeilles une ressource de nectar importante sur une longue période et sans résidus phytosanitaires car la luzerne ne reçoit aucun traitement.



Continuité du bol alimentaire

La mise en place de bandes non fauchées permet d'assurer une continuité au niveau du bol alimentaire des abeilles et ainsi les garder en forme. Avec le projet APILUZ, nous avons engagé des actions spécifiques de coordination entre les deux activités : les coopératives de luzerne et les apiculteurs.

Le projet APILUZ assure aux apiculteurs de la zone champagne crayeuse une optimisation de la production de miel (toujours fortement dépendante des conditions climatiques), un développement des ruchers régulier tout au long de l'année et une stabilité sanitaire.

À ce jour, le miel de luzerne est peu valorisé par la profession car il est seulement reconnu comme un miel « toutes fleurs ». Le projet APILUZ permettrait de valoriser ce miel français dans une démarche éco-responsable tout en ouvrant le débat de l'évolution des pratiques agricoles avec les filières des autres cultures dont nous sommes interdépendants. »

(1) Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

(2) Association pour le Développement de l'Apiculture

La luzerne en fleurs permet de fournir aux pollinisateurs du nectar en quantité et en qualité © Zetruc





Bande de luzerne Non Fauchée au sein d'une parcelle de luzerne récoltée © Symbiose

Les partenaires du déploiement régional d'Apiluz en 2021

- Les producteurs de luzerne laissant une bande de luzerne non-fauchée dans leur parcelle
- Les apiculteurs installant leurs ruchers à proximité des bandes de luzerne non fauchées
- La Fédération des apiculteurs de la Marne (FGSAM)
- Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (association) chargé des observations et des analyses
- Les coopératives agricoles : Luzéal, la Coopérative de Puisieux, APM-Téréos, Sun-Déshy, Capdéa Prodeva, Cristal Union, Cérésia, Désialis, France Luzerne et Luzerne de France
- L'Adasea 51, association spécialisée dans l'animation et la coordination de projets sur les territoires ruraux et chargée des actions de sensibilisation du projet Apiluz
- Les fondations Avril et Crédit agricole Nord-Est
- La Région Grand Est
- L'entreprise privée Lidl

Un déploiement à l'échelle régionale

Le projet Apiluz implique aujourd'hui la collaboration de multiples parties prenantes du territoire : agriculteurs, apiculteurs, coopératives, associations de protection de l'environnement, collectivités locales et territoriales, mais aussi d'entreprises privées et de fondations afin d'assurer la valorisation de toute la chaîne de valeur du projet, depuis le champ jusqu'à la commercialisation du pot de miel éco-responsable. Apiluz est ainsi un projet d'innovation sociale par sa capacité à faire adhérer une grande diversité d'acteurs pour une même finalité.

Le projet a, par ailleurs, l'avantage d'offrir des produits commercialisables (le miel) à valeur ajoutée permettant de porter cette démarche à l'attention du grand public. C'est une occasion pour les acteurs de l'agriculture française d'innover dans les modes de production, de communiquer, de proposer et de valoriser leurs engagements pour une vision agroécologie de leurs activités et de répondre aux attentes de plus en plus exigeantes de la société et des partenaires économiques.

En conclusion, Apiluz est un projet de territoire, développé au niveau régional, valorisant l'engagement des agriculteurs et de toute la profession du secteur, structurant la filière de production de miel et intégrant la biodiversité et l'environnement dans des réflexions communes territoriales. ●